

CONTRÔLEUR TERRAIN (H/F)

MISSION

Chaque année l'Agence de services et de paiement doit réaliser des contrôles dans les exploitations agricoles pour permettre aux agriculteurs de percevoir les aides de la politique agricole commune (PAC).

Pour cela, le contrôleur vérifie la conformité de la déclaration par un contrôle terrain en exploitation ou via un outil de Système d'Information Géographique (SIG) dédié (par analyse d'images satellites et aériennes).

Vous aimez les nouvelles technologies, vous avez envie de vous engager pour le monde agricole, vous êtes autonome et rigoureux, vous avez le contact facile... venez rejoindre les équipes de l'ASP en devenant contrôleur terrain.

L'Agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public entièrement dédié à la mise en œuvre de politiques publiques au niveau européen, national et territorial.

Premier payeur européen d'aides agricoles, nous versons chaque année environ, 8.5 milliards d'euros dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

Notre Agence compte 2 200 agents, basés dans toutes les régions de France, en métropole comme à l'outre-mer.

QUALITÉS REQUISES

- Appétence pour l'utilisation d'outils informatiques et numériques
- Diplomatie et relationnel : avoir une grande capacité d'écoute et de pédagogie pour créer un climat de confiance avec les agriculteurs
- Intérêt pour le monde agricole et le service public
- Adaptabilité et autonomie
- Sens du collectif
- Rigueur et fiabilité : savoir rendre compte à ses référents et sa hiérarchie
- Sportif et dynamique : endurance physique requise en fonction de la typologie des territoires à contrôler (plaine, vallée, montagne...)
- Permis B obligatoire

À SAVOIR

FORMATION

- Vous recevrez une formation spécifique sur la réglementation de la PAC et sur les outils informatiques dédiés (logiciels et tablettes).
- Tout au long de votre mission, vous serez épaulés par des contrôleurs expérimentés.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Vous disposerez d'un véhicule de service dès lors que vous serez sur le terrain et vous bénéficierez du remboursement de vos frais de repas et le remboursement de vos frais d'hôtel.

HORAIRES DE TRAVAIL

- Vous aurez des horaires variables en fonction notamment de la durée du contrôle. Vous pourrez donc être flexible dans la gestion de votre temps de travail.

INFORMATION SUR LE RECRUTEMENT

- CDD saisonnier de 3 à 6 mois
- Possibilité de réembauche d'année en année
- En France métropolitaine et dans les DOM
- Formation entièrement prise en charge par l'ASP

COMMENT CANDIDATER ?

+ d'infos sur www.asp-public.fr  rubrique « Nous rejoindre »